



Étaient présents :

Secrétaire :

Étaient absents :

Procurations de vote :

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Publié le : 12/04/2024

Séance du 04 avril 2024

Le Conseil Municipal, convoqué le 28 mars 2024, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, M. Kévin BERTAGNOLI, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à partir de la question n°3), M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n°3), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA (à partir de la question n°3), Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à partir de la question n°32), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME (à partir de la question n°3), Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n°17 incluse), Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°2), M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

M. Yannick POUJET

Mme Anne BENEDETTO, Mme Pascale BILLEREY, M. Philippe CREMER, Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU

Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM, Mme Pascale BILLEREY à Mme Aline CHASSAGNE, Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Philippe CREMER à Mme Elise AEBISCHER, M. Cyril DEVESA à M. Benoît CYPRIANI (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Olivier GRIMAITRE à M. Gilles SPICHER, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Lorine GAGLILOLO (jusqu'à la question n°31 incluse), M. Christophe LIME à M. André TERZO (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, Mme Françoise PRESSE à Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Jean-Hugues ROUX à M. Abdel GHEZALI (à partir de la question n°18), Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n°1 incluse), M. Nathan SOURISSEAU à Mme Annaïck CHAUVET

OBJET : 19 - Patrimoine - Dénomination de rues Hannah ARENDT et Assia DJEBAR

Délibération n° 007499

Patrimoine - Dénomination de rues Hannah ARENDT et Assia DJEBAR

Rapporteur : Aline CHASSAGNE, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 2	19/03/2023	Favorable unanime
Commission n° 3	20/03/2023	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet d'adopter la dénomination de rues Hannah Arendt et Assia Djébar. Deux rues sont à dénommer sur le secteur des Hauts de Chazal de la commune (cf. plan en annexe).

I - Hannah Arendt

Hannah Arendt, née Johanna Arendt le 14 octobre 1906 à Hanovre, politologue, décède le 4 décembre 1975 dans l'Upper West Side (New York),

Elle est une philosophe et journaliste allemande naturalisée américaine, connue pour ses travaux sur l'activité politique, le totalitarisme, la modernité et la philosophie de l'histoire.

Elle soulignait toutefois que sa vocation n'était pas la philosophie mais la théorie politique (« Mein Beruf ist politische Theorie »). Les propos d'Arendt s'efforcent de constituer une éthique du monde commun, de l'action politique, c'est-à-dire de mettre le souci pour le monde au cœur d'une critique des crises qui secouent la modernité.

Ses ouvrages sur le phénomène totalitaire sont étudiés dans le monde entier et sa pensée politique et philosophique occupe une place importante dans la réflexion contemporaine. Ses livres les plus célèbres sont Les Origines du totalitarisme (1951 ; titre original : The Origins of Totalitarianism), Condition de l'homme moderne (1958) et La Crise de la culture (1961).

Le mot totalitarianism exprime l'idée que la dictature ne s'exerce pas seulement dans la sphère politique, mais dans toutes, y compris les sphères privée et intime, quadrillant toute la société et tout le territoire. Son livre Eichmann à Jérusalem, publié en 1963 à la suite du procès d'Adolf Eichmann en 1961, où elle développe le concept de la banalité du mal, a fait l'objet d'une controverse internationale.

II - Assia Djébar

Assia Djébar, nom de plume de Fatima-Zohra Imalhayène, née le 30 juin 1936 à Cherchell en Algérie, décède le 6 février 2015 à Paris.

Femme d'origine algérienne d'expression française, elle est l'auteure de nombreux romans, nouvelles, poésies, essais et écrits pour le théâtre et les films.

Assia Djébar est considérée comme l'un des auteurs les plus célèbres et les plus influents du Maghreb.

Assia Djébar passe son enfance à Mouzaïaville (Mitidja). En 1954, elle entre en khâgne au lycée Fénelon (Paris). L'année suivante, elle intègre l'École normale supérieure de jeunes filles de Sèvres, où elle choisit l'étude de l'Histoire. Elle est la première femme algérienne à intégrer l'École. À partir de 1956, elle décide de suivre le mot d'ordre de grève de l'UGEMA, l'Union générale des étudiants musulmans algériens, pour protester contre la répression en Algérie, et ne passe pas ses examens.

Elle est exclue de l'école de la rue de Sèvres pour avoir participé à la grève. C'est à cette occasion qu'elle écrit son premier roman, « La Soif ». Pour ne pas choquer sa famille, elle adopte un nom de plume, Assia Djébar : Assia, la consolation, et Djébar, l'intransigeance.

Le Général de Gaulle lui-même demande sa réintégration dans l'École en 1959 en raison de son « talent littéraire ».

Après des études au Maroc et en Tunisie, elle retourne en 1962 en Algérie, nommée professeure d'histoire moderne et contemporaine à l'université d'Alger.

De 1966 à 1975, elle réside le plus souvent en France, et séjourne régulièrement en Algérie. Pendant une dizaine d'années, elle délaisse l'écriture pour se tourner vers un autre mode d'expression artistique, le cinéma. Elle réalise deux films, La Nouba des Femmes du Mont Chenoua en 1978, long-métrage qui lui vaut le prix FIPRESCI à la Mostra de Venise 1979, et un court-métrage, La Zerda ou les chants de l'oubli, en 1982.

De 1997 à 2001, elle dirige le Centre d'études francophones et françaises à l'université d'État de Louisiane, puis enseigne département d'études françaises de l'université de New York.

Le 16 juin 2005, elle est élue au fauteuil 5 de l'Académie française, succédant à Georges Vedel, et y est reçue le 22 juin 2006, devenant ainsi la première écrivaine nord-africaine à intégrer l'Académie.

Elle est docteur honoris causa de l'université de Vienne (Autriche), de l'université Concordia de Montréal (Canada) et de l'université d'Osnabrück (Allemagne).

Elle meurt le 6 février 2015 à Paris. Elle est inhumée, le 13 février 2015 dans sa ville natale de Cherchell, à 100 km à l'ouest d'Alger, en présence de ses proches, de personnalités littéraires et politiques et d'une foule nombreuse.

Il est proposé de rendre hommage à Madame Hannah Arendt et Madame Assia Djebar, en donnant leurs noms à deux rues de la commune.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la dénomination de rues Hannah Arendt et Assia Djebar.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,

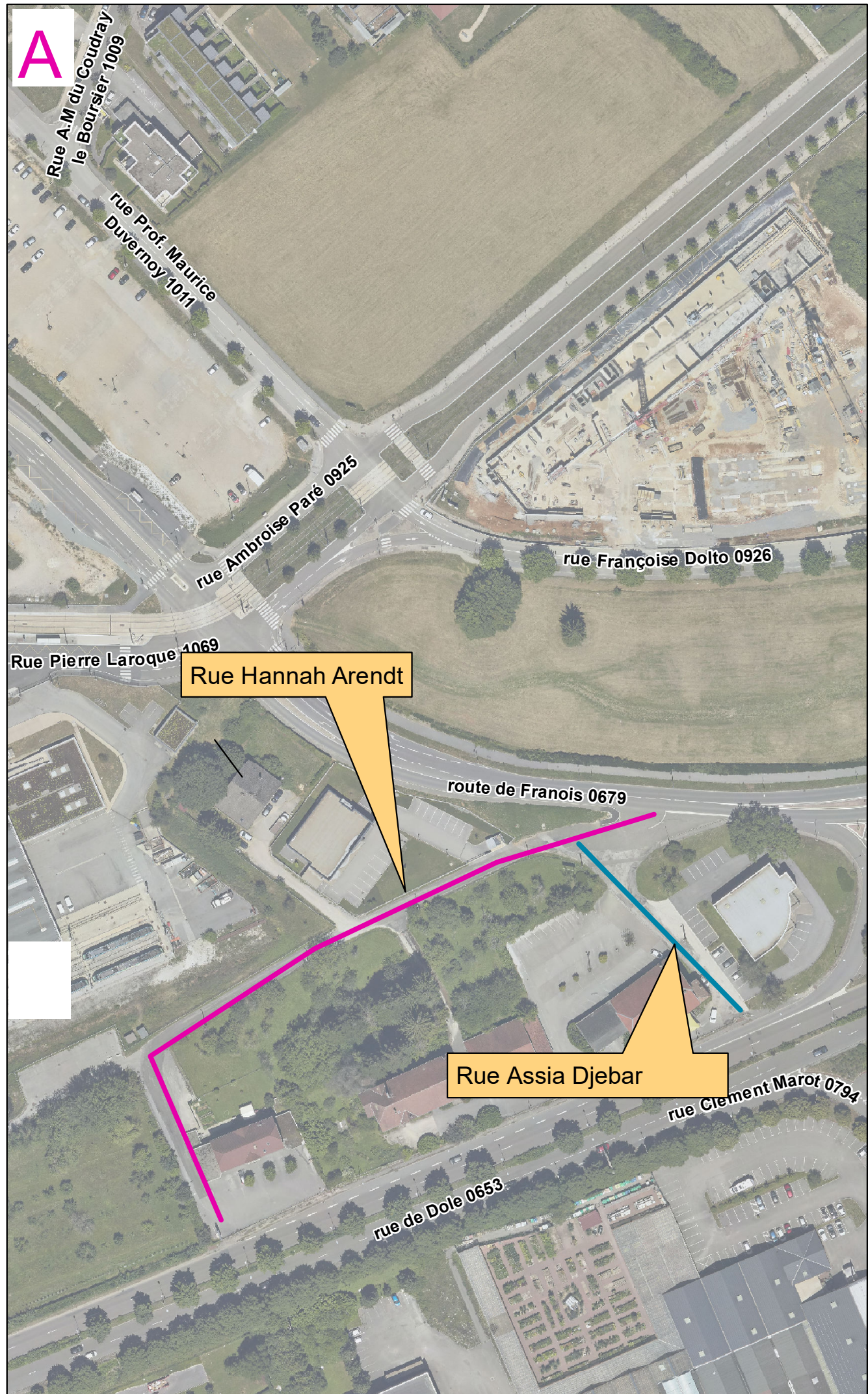
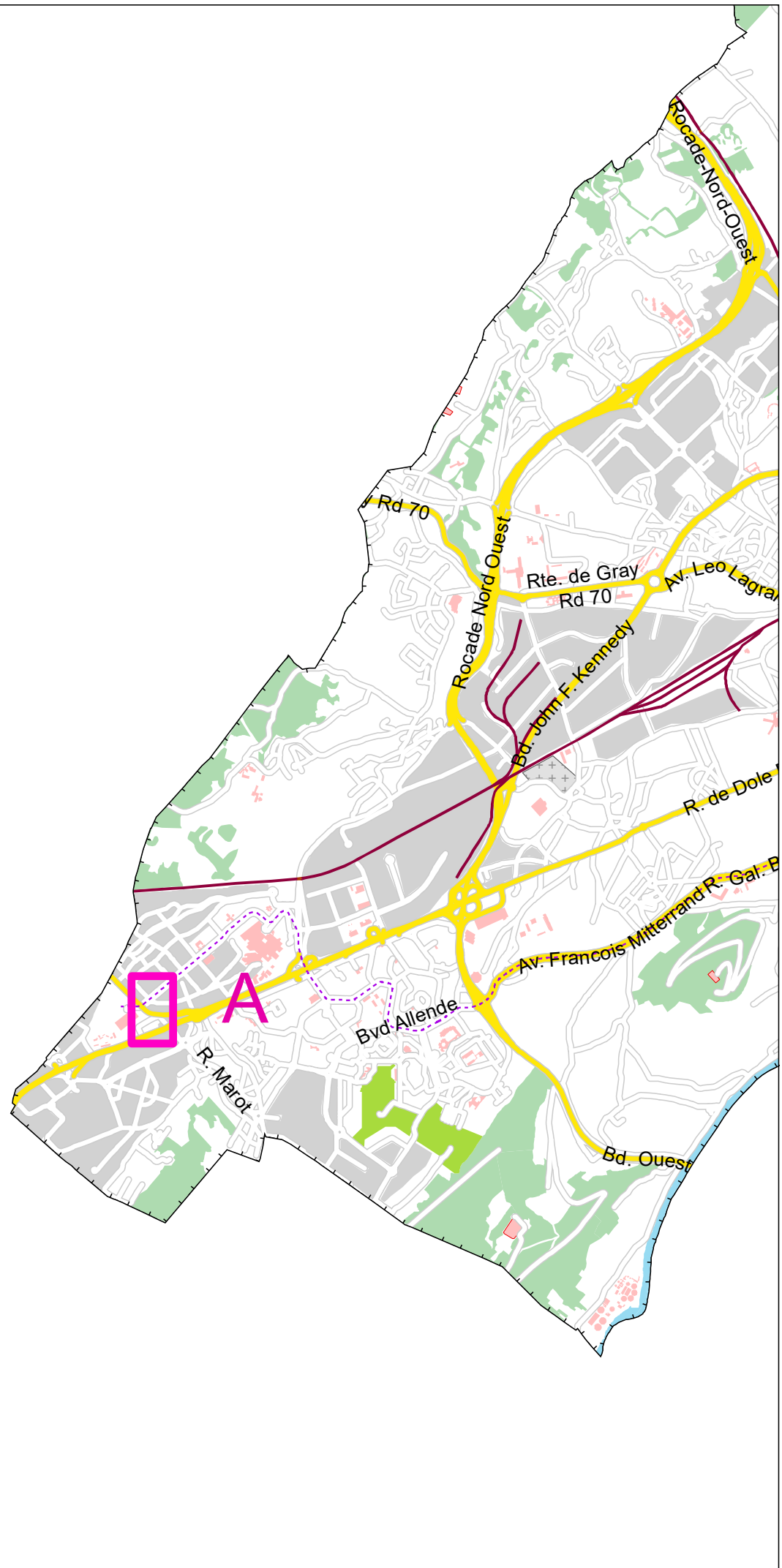


M. Yannick POUJET,
Adjoint

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT



**Dénomination d'un nouvelle Espace Public
sur la commune de Besançon
Rues Hannah Arendt et Assia Djebar**

